

les perfectionnant, les transformant et les élevant peu à peu jusqu'au niveau des facultés que nous possédons actuellement. L'homme a dû apparaître sur la terre dans un état intellectuel bien inférieur à celui des sauvages les plus dégradés. D'abord privé du langage articulé, ce n'est qu'après de longs siècles d'évolution qu'il a pu transformer ses cris et ses hurlements bestiaux en parole humaine. Dès lors, il est évident que les facultés intellectuelles de l'homme ne sont pas d'une autre nature que celle des animaux ; elles ne s'en distinguent que par un plus haut degré de perfection (1). Darwin reconnaît cependant que la différence qui existe à cet égard entre l'homme et l'animal est immense (2). Pour Haeckel, elle n'est que *mince*.

Quant aux *sentiments religieux*, Darwin n'y voit que le développement graduel de la croyance primitive, vague, ignorante, aux agents invisibles : et cette croyance ne serait probablement elle-même que le résultat de rêves mal interprétés, le produit d'une hallucination. Les bêtes ne sont pas entièrement dépourvues de sentiments religieux, selon lui ; en voici la preuve. Son chien reposait un jour d'été devant lui quand le vent vint à faire remuer un parasol ouvert tout auprès ; la bête se mit aussitôt à grogner. Pourquoi ces grognements ? C'est que, pense Darwin, le chien avait reconnu la présence d'un agent vivant et inconnu. Il croyait donc aux esprits !... (3). La croyance primitive des sauvages en l'existence d'êtres spirituels et invisibles étant ainsi expliquée, de là à la croyance en l'existence d'un ou de plusieurs dieux, le passage est facile.—Quant à la dévotion religieuse, elle n'est que le développement des

---

(1) The difference in mind between man and the higher animals, great as it is, is certainly one of degree and not of kind. Darwin. Desc. V. 1, p. 105.

(2) Lecomte: Le Darwinisme, p. 201, 202, s.s.

(3) He must, I think, have reasoned to himself in a rapid and unconscious manner, that movement, without any apparent cause, indicated the presence of some strange living agent, and no stranger had a right to be on his territory. Descent. V. I, p. 67.